

Communiqué de presse



PRÉFET DU JURA

Lons-le-Saunier, le 20 septembre 2017

Dématérialisation des démarches administratives

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives et du déploiement des télé-procédures, la préfecture du Jura poursuit son engagement.

La majorité de ces démarches sont accessibles en ligne, depuis votre domicile, grâce à votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (www.ants.gouv.fr).

Ainsi, **à compter du 29 septembre 2017, les démarches suivantes ne seront plus traitées par les guichets de la préfecture :**

- changement d'adresse sur une carte grise
- déclaration de cession d'un véhicule
- demande de duplicata de carte grise
- immatriculation d'un véhicule d'occasion

1. Comment obtenir votre carte grise ou votre permis de conduire en utilisant les télé-procédures ?

Vous devez, au préalable, créer un compte ANTS ou, pour être identifié plus rapidement, connectez-vous simplement avec FranceConnect grâce à votre compte Impôts.gouv.fr, Ameli.fr ou Loggin LaPoste.

Pour effectuer une demande de permis de conduire en ligne, il vous suffit de vous connecter au site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Pour les démarches liées à la carte grise : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Tous les éléments (données d'état civil, photo, signature, pièces justificatives ...) sont transmis par internet de **manière sécurisée**.

Si vous ne disposez pas d'ordinateur et de connexion internet, **un point numérique** est mis à votre disposition au sein de la préfecture **les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h30**. Un médiateur numérique, formé aux télé-procédures, vous assistera, selon vos besoins, dans vos démarches.

2. Comment obtenir votre carte grise via un professionnel habilité ?

Vous vous adressez directement au professionnel de votre choix. La liste des professionnels du commerce automobile habilités est disponible sur le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

PRÉFECTURE DU JURA
8, rue de la préfecture
39030 LONS LE SAUNIER
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »



@Prefet39